

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 26 MARS 2007

Présents :

Franck BARBIER
Joëlle COASNE
Jean-Claude DUSSART
Marguerite GOUGUEC
Philippe JOSPIN
Bernard KAMINSKI
Manuel LANGLET
Loïc LEHELLE
Jacques PILETTE
Annick RIFF
Dominique SORGATO
Ghislaine VINCENT

Excusés :

Annie LEBOURG (pouvoir à Mme VINCENT)
Jean-Luc PERAT (pouvoir à Mlle GOUGUEC)

1° Compte rendu du conseil d'UFR du 27 novembre 2006

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2° Compte financier 2006

J PILETTE donne les explications suivantes concernant les recettes du compte financier 2006 :

- la FSMS a obtenu 18 000 € de recettes de moins par rapport aux prévisions du fait des raisons suivantes :
- les compensations des décharges d'enseignement obtenues par deux de nos enseignants qui auraient dû augmenter nos recettes ont subi les effets du plafonnement des recettes à 10%
- le Ministère ne nous a reversé que 50% des charges patronales liées à l'emploi de vacataires
- l'IUFM nous a donné une partie de sa subvention sous forme de poste de contractuel, ce qui n'avait pas été pris en compte lors de l'élaboration du budget

En ce qui concerne les dépenses, J PILETTE souligne un point très important : une forte baisse des charges de surveillance d'examens due à la participation accrue des enseignants. Au contraire des dépenses importantes de renouvellement de matériel ont dû être engagées en commun avec le SUAPS. On constate aussi l'obligation de compenser à hauteur de 50% les cotisations patronales que le Ministère a laissées à notre charge.

Départ de M LANGLET : pouvoir à L LEHELLE.

F BARBIER fait un point sur la perception pour l'année prochaine des droits spécifiques. Le Secrétaire Général de l'Université a indiqué la possibilité de maintenir des frais pédagogiques spécifiques (reproduction) à condition qu'ils ne soient pas obligatoires donc laissés à la volonté de l'étudiant et J PILETTE rappelle la logique d'économie sur les dépenses en personnel. Il indique que si des recettes supplémentaires sont faites sur le budget de cette année, elles seront utilisées pour de l'investissement ou du fonctionnement.

Vote du compte financier 2006 :

Vote à l'unanimité

3° Questions diverses

M SORGATO et JOSPIN critiquent l'impossibilité de renouveler la dotation d'ordinateurs portables dans le cas où ceux-ci arriveraient en fin de vie.

J PILETTE rappelle que les réserves financières acquises 4 années après l'ouverture de la FSMS ont permis de réaliser cette dotation et qu'il a décidé seul.

Aujourd'hui la restriction budgétaire et l'affaiblissement des réserves mobilisables ne permettent plus cette opération

La séance est levée à 19h15